

Implants mammaires PIP

La Ligue contre le cancer s'engage dans l'aide et la défense des victimes

Paris, le 6 janvier 2012 – Au nom des milliers de femmes porteuses d'implants mammaires PIP touchées par un cancer, la Ligue contre le cancer, dans son rôle de défenseur des personnes malades, va débloquer un fonds d'urgence, se mobiliser pour l'aide et la défense concrète des victimes et va engager également une action en justice. Elle déploie par ailleurs un réseau de vigilance avancée. Des mesures fortes à la hauteur du préjudice causé !

La Ligue va mener une action en justice au nom des victimes

La Ligue va porter plainte pour placer sur la scène judiciaire la parole des victimes et garantir une juste indemnisation des préjudices subis.

Les associations spécialisées (pour les femmes ayant ou ayant eu un cancer du sein) Europa Donna et Vivre comme avant s'unissent à la Ligue contre le cancer dans cette action.

La Ligue contre le cancer débloque un premier fonds d'urgence de 50 000 €

Ce fonds servira prioritairement et dans un 1^{er} temps :

- au soutien psychologique, social et matériel des femmes concernées et plus particulièrement celles se trouvant en situation de détresse tant psychologique qu'économique ;
- à l'accompagnement juridique des victimes par l'intermédiaire d'une cellule spécifiquement dédiée.

Les demandes d'aides et d'assistances transiteront par la Ligue (son dispositif de téléphonie sociale (0810 111 101) permettant l'accès à des psychologues ou à des juristes et ses 103 Comités départementaux). Ce dispositif complet sera opérationnel dès le lundi 9 janvier.



« *Imaginer qu'à cause des conséquences financières ou matérielles, une femme concernée soit amenée à renoncer à se faire retirer cet implant dans de bonnes conditions est inacceptable pour la Ligue. Toutes les victimes doivent pouvoir être parfaitement prises en charge sans aucun coût direct ou indirect pour elles. Parmi les 20% de femmes ayant eu des implants PIP à la suite d'un cancer, nombreuses sont celles issues de milieux populaires ou fragiles. Les conséquences de cette affaire sont énormes et le préjudice est incommensurable. Il est du devoir de la Ligue de réagir pour aider les victimes et leurs proches. Dans le même temps, nous engagerons une action en justice afin de faire entendre la voix des victimes. Nous organisons également un réseau de vigilance performant et indépendant. Cette vigilance permettra aussi de garantir le coût 0 pour les victimes.* » **déclare Gilbert Lenoir – président de la Ligue contre le cancer.**

La Ligue appelle à l'exemplarité de la prise en charge des victimes

→ une prise en charge optimale par les professionnels de santé

- reconstruction dans les meilleures conditions à la suite d'un cancer
- aucun dépassement d'honoraires
- une prise en charge financière intégrale des frais directs ou indirects
- aucune avance de frais par les patientes
- le cas échéant, les nouveaux implants devant répondre aux meilleures normes de sécurité sans aucun surcoût pour les personnes

→ la modification de la réglementation

La Ligue contre le cancer vérifiera que la modification des normes de sécurité françaises et européennes des matériaux utilisés pour les implants, quelle que soit la marque de fabrication, sera effective dans les meilleurs délais et accompagnée des procédures et corps de contrôle nécessaires.

La Ligue contre le cancer crée un dispositif de surveillance renforcée

- La Ligue contre le cancer sera vigilante et veillera à ce que toutes les dispositions soient prises
- pour que les droits des victimes porteuses d'implants mammaires PIP soient assurés. Pour assurer
- cette veille et renforcer sa vigilance :
 - la Ligue mobilise ses 103 Comités départementaux sur tout le territoire. Une procédure de signalement des incidents, problèmes, abus... est mise en place.
 - Elle est renforcée par la possibilité de recueil et d'enquête au niveau national à partir du numéro azur 0810 111 101 ou sur le site internet de la Ligue www.ligue-cancer.net ou sur facebook : facebook.com/laliguecontrelecancer

Par ailleurs, la Ligue va contacter ses partenaires membres de l'European Cancer Leagues (ECL) et de l'Union internationale contre le cancer (UICC) afin que les associations de lutte contre le cancer puissent coordonner leurs actions au niveau international.

À propos de la Ligue contre le cancer

Association loi 1901 reconnue d'utilité publique et premier financeur privé de la recherche contre le cancer, la Ligue contre le cancer est une organisation non-gouvernementale indépendante reposant sur la générosité du public et sur l'engagement de ses militants. Forte de plus de 727 000 adhérents et 12 000 bénévoles réguliers, la Ligue est un mouvement populaire organisé en une fédération de 103 Comités départementaux. Ensemble, ils luttent dans trois directions complémentaires : chercher pour guérir, prévenir pour protéger, accompagner pour aider. Aujourd'hui, la Ligue fait de la lutte contre le cancer un enjeu sociétal rassemblant de nombreuses personnes sur tous les territoires, dans tous les milieux sociaux, culturels et économiques. La Ligue contre le cancer devient ainsi un acteur majeur de la démocratie sanitaire et sociale renforçant la cohésion sociale sur tout le territoire national y compris dans les DOM-TOM. Pour en savoir plus : www.ligue-cancer.net / facebook.com/laliguecontrelecancer / twitter.com/laliguecancer

Contacts presse

Ligue contre le cancer

Élodie Audonnet

elodie.audonnet@lique-cancer.net – 01 53 55 25 31 – 06 83 18 00 28

Wellcom

Aelya Noiret / Céline Kéruzoré
an@wellcom.fr / ck@wellcom.fr

8 rue Fourcroy – 75017 Paris – tél : 01 46 34 60 60 - fax : 01 46 34 05 29